

Année
2009

France Académie Self-Défense

FORMATION

Dossier d'inscription

Aide Moniteur en

Self-Défense

déposé

5G42194



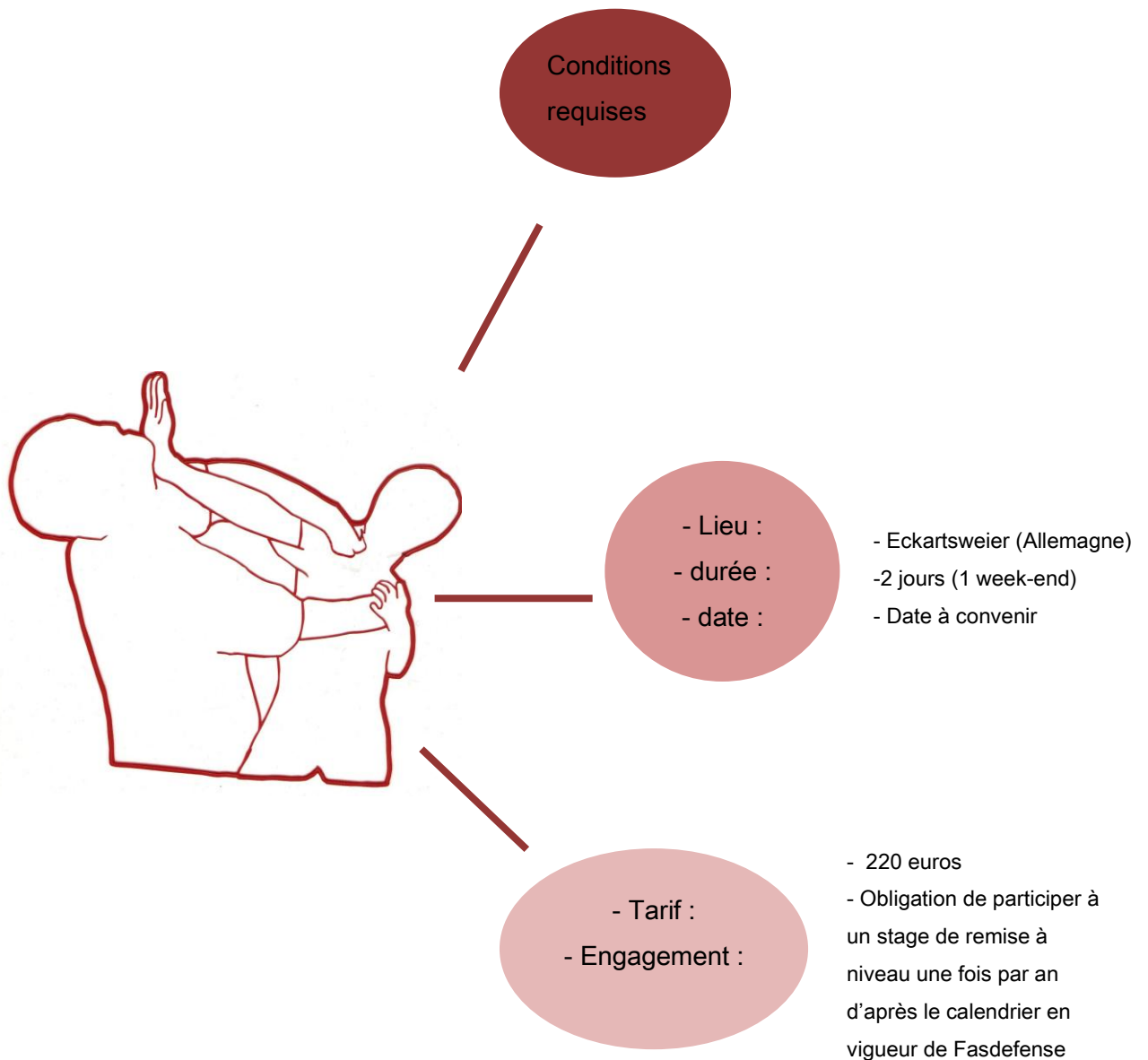
Copyright France.com

Sommaire

SCHÉMATISATION DES CONDITIONS :	3
DIPLÔME D'AIDE MONITEUR	4
FICHE D'INSCRIPTION : FORMATION AIDE MONITEUR EN SELF-DÉFENSE CIVILE	7
RENSEIGNEMENTS SUR LE STAGIAIRE.....	8
CHARTRE DE L'ENSEIGNANT DE FRANCE ACADÉMIE SELF DÉFENSE	9

Schématisation des conditions :

- Etre 5^{ème} niveau
- certificat médical de moins de 3 mois
- Bulletin n°3 du casier judiciaire



Diplôme d'aide moniteur

Objectif :

Le DAM est un diplôme attestant que son titulaire a suivi une formation initiale d'un week-end le préparant à pouvoir assister un professeur de self-défense civile.

Son champ d'action :

Son titulaire peut assister un enseignant titulaire du (DIM, DIC ou IE) dans le club où il évolue. Il peut aider à corriger, à prendre un groupe si le cours est scindé, à mettre en place les outils pédagogiques pour construire un cours, mais en aucun cas, il ne peut enseigner en pleine autonomie ou remplacer l'enseignant si celui-ci est absent.

Modalité d'inscription :

L'intéressé doit faire la demande auprès du comité pédagogique. Mais celle-ci peut être rejetée. Afin de conserver la validation de son diplôme, le candidat a obligation d'une remise à niveau chaque année lors de la formation prévue à cet effet, par FASD et mentionnée sur le calendrier.

Conditions d'inscription :

- C.V complet avec votre expérience en sports de combat
- Joindre le diplôme de secourisme AFPS ou équivalent (si vous ne l'avez pas, vous pouvez suivre la formation, mais en cas de succès, votre diplôme ne vous sera remis que lorsque nous serons en possession de votre diplôme AFPS.)
- Copie des grades ou diplômes en sports de combat ou de vos expériences
- Une photo d'identité
- Joindre la feuille d'inscription
- Une enveloppe pour dossier 21x29.7, timbrée à 2€

- Joindre un chèque correspondant à la somme de la formation à l'ordre de France Académie Self Défense, pour les personnes n'ayant pas de chéquier votre banque peut, à votre demande, vous établir un chèque « de banque».

Tarif de la formation :

Le tarif s'élève à 220 € pour le week-end, les déjeuners seront pris sur place et sont compris dans le tarif. Versement de la somme lors de l'inscription.

Durée de la formation :

2 jours, (à convenir)

Horaires : 9h à 12h et 14h à 16h (repas pris en commun et compris dans le prix)

Lieu de la formation :

Eckartsweier (Allemagne) à 10km de Strasbourg

Matériel :

- Tenue de sport
- Coquille
- De quoi prendre des notes

Divers :

En cas de non réussite, le stagiaire aura la possibilité de se représenter après avoir effectué un travail personnel, et avoir suivi une formation de 1 jour (50 €).

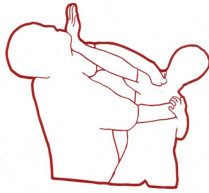
La formation pourra être annulée si le nombre de candidats retenus est insuffisant.

Toute somme versée sera immédiatement restituée.

Aucun remboursement ne sera fait pour désistement ou abandon de la formation.

Contenu de la formation :

- Participer à la vie de l'association
- Connaître les règles d'hygiène et de santé
- Connaître l'évolution des formations
- Faire respecter les consignes de l'enseignant
- Savoir démontrer et expliquer les techniques
- Rendre compte de tout incident ou comportement pouvant nuire au bon déroulement du cours.
- Rester dans le cadre légal de la légitime défense



France Académie Self Défense

PASCAL HAMM

29 boulevard de Nancy

67000 Strasbourg

www.fasdefense.fr

Fiche d'inscription : Formation aide moniteur en Self-Défense Civile

A renvoyer en deux exemplaires

Engagement à recopier et à compléter à la main sur cette même feuille :

Je soussigné(e) (*Nom, Prénom*) m'engage sur l'honneur au cours de cette formation et après celle-ci :

- A respecter les lois régissant la Self Défense, la légitime défense
- A respecter le code moral des arts martiaux et des sports de combat
- A assumer pleinement la sécurité des candidats que j'aurais à former.
- A enseigner la Self-Défense avec honnêteté et loyauté.
- A parfaire mes connaissances par des formations physiques et mentales.
- A suivre la formation du au

(Noter la date de session qui vous correspond)

Fait à (*ville*) (*date*).....

(*Nom, Prénom*)

(*Signature*).....

Renseignements sur le stagiaire

NOM :

PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Numéro de sécurité sociale :

Téléphone (dom.) :

Téléphone (prof.) :

Téléphone (portable) :

E MAIL :

Date et signature du STAGIAIRE :

Date et signature du PRESIDENT DE L'ASSOCIATION Mlle. HAMM Cathy

Date et signature du DIRECTEUR TECHNIQUE

M. HAMM Pascal

Charte de l'enseignant De France Académie Self Défense

Article 1 – Ethique :

- L'enseignant de France Académie Self Défense s'engage à diffuser son savoir dans le respect du cadre légal de la légitime défense.
- Il aura soin de choisir ses élèves et de ne réserver l'apprentissage de techniques dangereuses qu'à un public avancé ayant fait preuve de sa bonne moralité.
- Il s'engage à ne pas enseigner à des groupes politiques, religieux ou paramilitaires quelle que soit la tendance, à l'exception des organismes de sécurité publics ou des entreprises privées.

Article 2 – Compétences :

- L'enseignant de France Académie Self Défense s'engage à continuer à se former et pour cela à participer activement aux divers stages et aux formations de remise à niveau afin de contribuer à son développement personnel.
- Pour chaque contribution technique d'importance dont il sera l'auteur (technique de défense, exercice de préparation, etc.) son nom figurera dans les documents pédagogiques et de référence. Cette reconnaissance n'entraînera pas de droit spécifique supplémentaire.
- Il devra en outre continuer à s'entraîner régulièrement à la discipline qu'il enseigne et participera à au moins un stage par an de remise à niveau pour instructeurs organisé par France Académie Self Défense

Article 3 – Comportement :

- L'enseignant de France Académie Self Défense se doit d'avoir un comportement et une droiture irréprochable surtout quand il s'agit de représenter France Académie Self Défense.

- Il prendra soin de ne pas tenir de propos grossiers agressifs ou provocateurs (à caractère sexuel, politique, xénophobe ou raciste) ni d'avoir de débordements excessifs en public.
- Il fera respecter le règlement intérieur et les principes d'éthique de France Académie Self Défense.

Par conséquent il interdira les discussions politiques ou religieuses dans ses cours ou ses stages.

Article 4 – Confidentialité :

- L'enseignant de France Académie Self Défense ne divulguera pas à d'autres disciplines, écoles, ou fédérations, les techniques, les méthodes pédagogiques et d'entraînements spécifiques de France Académie Self Défense.
- Il s'abstiendra également de communiquer à l'extérieur les documents de France Académie Self Défense ou rédigés par lui portant sur ses techniques et méthodes pédagogiques et d'entraînements spécifiques.
- Les communications médiatiques devront être avisées à PASCAL HAMM ou la personne déléguée par lui, avant leur parution.

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance de la chartre de l'enseignant FASD, et à m'y conformer.

Date :

Signature de l'intéressé(e) :

Signature du Directeur technique :

(Une copie sera remise à l'intéressé)